

CAPD (en visioconférence) du 30 avril 2020 — Déclaration liminaire

Madame l'inspectrice d'académie, Mesdames et Messieurs,

Alors que depuis des années les gouvernements n'ont de cesse que de le détruire, le désastre sanitaire actuel montre combien le Service Public en général, la Santé et l'Education en particulier, est indispensable pour garantir l'accès aux besoins essentiels de la population, jusqu'à la préservation de la vie. Depuis plus de vingt ans, les politiques d'austérité ont conduit à la catastrophe que nous vivons. Il nous faut changer d'orientation immédiatement et foncièrement. Si certains discours présidentiels semblent faire acte de repentance, de nombreux signaux doivent déjà nous alerter : les paroles ne sont pas suivies d'actes. Le SNUipp avec sa fédération la FSU appelle les personnels à rester vigilantes, et à être prêts à se mobiliser pour défendre le bien commun. Le SNUipp et la FSU revendiquent les moyens nécessaires pour que le Service Public sorte renforcé de cette crise.

Il en va de même pour le paritarisme. Le mouvement cette année se déroule pour la première fois sous la contrainte de la loi de transformation de la Fonction publique (dite loi Dussopt). Cette loi porte un coup terrible au dialogue social et dépossède les représentants du personnel de leur rôle. Qui garantira désormais la transparence et l'équité de traitement pour l'ensemble des personnels ? Ce nécessaire contrepouvoir exercé par et pour les personnels, les collègues-y sont attachés car ils et elles savent combien notre expertise est également utile aux services administratifs. Vous le savez aussi pour l'avoir éprouvé depuis de longues années. Au-delà de cette loi que nous allons continuer à combattre, les administrations ont des marges de manœuvre qu'elles refusent souvent d'utiliser. Lorsque l'Etat s'en remet lui-même aujourd'hui aux prises de décision locales, nous vous demandons, Madame l'inspectrice d'Académie-DASEN, de fournir aux représentants des personnels les documents nécessaires à l'exercice de leurs missions. Nos collègues sont psychologiquement affaiblis, ils et elles ont besoin de s'appuyer sur nous pour le mouvement et pour l'ensemble des problématiques touchant à leur vie professionnelle.

Pour finir, le SNUipp-FSU67 est inquiet concernant le retour « progressif » prévu dans les écoles à partir du 11 mai. Nous avons pu dans plusieurs instances et au cours d'audiences, tant avec vous qu'avec Madame la rectrice-et au niveau national également-faire part des éléments qui nous paraissaient indispensables à la réouverture des écoles pour garantir la santé des élèves et des équipes enseignantes. Le retour dans les écoles n'étant pas obligatoire, il ne peut être question d'évoquer une pseudo "continuité pédagogique" ni d'imposer aux enseignants une double journée de travail. Les enfants les plus en difficulté sont souvent ceux dont les familles sont le plus éloignées des codes de l'école mais aussi des usages scolaires du numérique. Il nous faut d'abord re-créeer du lien et donner à l'École les moyens d'un engagement massif sur le terrain. Nous osons espérer que nos administrations locales écouteront et prendront conseil auprès des représentants des personnels. Les recommandations nationales doivent être adaptées à l'intérêt et la santé de toutes et tous dans notre département. Mais surtout elles doivent être une ligne rouge infranchissable au-delà de laquelle tout retour à l'école est impossible pour notre organisation.